

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 22 septembre 2025**  
~~~~~

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES
DÉCISION MODIFICATIVE N°1.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 22 septembre 2025 à 18h00 en Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 11 septembre 2025.

Étaient présents ou représentés M. Jean-François SOTO, M. Philippe SALASC, Mme Nicole MORERE, M. Ronny PONCE, M. Olivier SERVEL, M. Jean-Claude CROS, Mme Josette CUTANDA, M. Jean-Pierre PUGENS, M. Anthony GARCIA, Mme Béatrice FERNANDO, M. Stéphane SIMON, Mme Martine BONNET, M. Pascal DELIEUZE, Mme Jocelyne KUZNIAK, M. David CABLAT, M. Jean-Pierre GABAUDAN, Mme Roxane MARC, M. Yannick VERNIERES, Mme Chantal DUMAS, M. Henry MARTINEZ, M. Yves GUIRAUD, Mme Monique GIBERT, Mme Marie-Françoise NACHEZ, M. Jean-Marc ISURE, Mme Martine LABEUR, M. Christian VILOING, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Jean-Pierre BERTOLINI, Mme Florence QUINONERO, M. Daniel JAUDON - M. Jean-Philippe MORESMAU suppléant de M. Robert SIEGEL, M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations M. Pierre AMALOU à M. Claude CARCELLER, Mme Christine DEBEAUCE à Mme Martine LABEUR, Mme Véronique NEIL à M. David CABLAT, M. José MARTINEZ à M. Jean-Marc ISURE, Mme Marie-Hélène SANCHEZ à M. Olivier SERVEL, M. Philippe LASSALVY à M. Jean-François SOTO, M. Marcel CHRISTOL à M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Thibaut BARRAL à Mme Josette CUTANDA, Mme Valérie BOUYSSOU à M. Anthony GARCIA.

Excusés Mme Christine SANCHEZ, M. Gregory BRO.

Absents M. Nicolas ROUSSARD, M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : 25	Présents : 35	Votants : 44	Pour : 44 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
Secrétaire de séance : Daniel JAUDON			

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code général des collectivités territoriales, en particulier ses articles L1612-11, L2313-1, L5211-36, R.5211-13 ;

VU la délibération du conseil communautaire n° 3683 en date du 16 décembre 2024 approuvant le budget primitif 2025 du budget annexe assainissement (EU) ;

VU la délibération du conseil communautaire n° 3843 en date du 16 juin 2025 approuvant le budget supplémentaire 2025 du budget annexe assainissement (EU) ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

VU l'avis du conseil d'exploitation du 18 septembre 2025 ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de modifier les crédits prévus au budget annexe assainissement 2025 de la section d'exploitation et d'investissement,

CONSIDERANT qu'il est proposé à l'assemblée d'approuver les modifications de crédits aux chapitres 67,042,023 à l'intérieur de la section d'exploitation et aux chapitres 45,021,040,041 et aux opérations de la section d'investissement,

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses :

- Chapitre 67 « charge exceptionnelles » : Il est proposé d'augmenter les crédits en dépenses sur l'article 678 d'un montant de 25.000 € pour les annulations de titres sur exercices antérieurs.
- Chapitre 042 « dotation aux amortissements » : Il est proposé d'augmenter les crédits en dépenses sur l'article 6811 d'un montant de 160.000 € pour la dotation aux amortissement de l'exercice.
- Chapitre 023 « opérations d'ordre entre section » : Il est proposé de réduire les crédits en dépenses d'un montant de 185.000 € en virement à la section d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :

- Chapitre 041 « Opérations patrimoniales » : Il est proposé d'augmenter les crédits en dépenses sur l'article 2315 d'un montant de 100.000 € pour assurer le transfert entre chapitre des études liées aux travaux et pouvoir assurer l'amortissement des immobilisations mises en service.
- Chapitre 45 « opérations pour compte de tiers » : Il est proposé d'augmenter les crédits sur l'article 4581 d'un montant de 155.000,00 € pour assurer le financement des travaux en délégation de maîtrise d'ouvrage sur la commune de Montarnaud.
- Chapitre opérations : Il est proposé d'augmenter les crédits sur l'AP 2221020721 d'un montant de 160.000,00 € pour assurer le financement des travaux sur la commune de Montarnaud.

Recettes :

- Chapitre 45 « opérations pour compte de tiers » : Il est proposé d'augmenter les crédits sur l'article 4582 d'un montant de 155.000,00 € pour assurer le remboursement des travaux en délégation de maîtrise d'ouvrage par la commune de Montarnaud.
- Chapitre 040 « amortissements » : Il est proposé d'augmenter les crédits en dépenses sur l'article 28031 d'un montant de 100.000 € pour la dotation aux amortissements de l'exercice.
- Chapitre 021 « opérations d'ordre entre section » : Il est proposé de réduire les crédits en dépenses d'un montant de 185.000 € en virement à la section d'investissement.
- Chapitre 041 « Opérations patrimoniales » : Il est proposé d'augmenter les crédits en dépenses sur l'article 2315 d'un montant de 100.000 € pour assurer le transfert entre chapitre des études liées aux travaux et pouvoir assurer l'amortissement des immobilisations mises en service.
- Chapitre 13 « Subvention d'investissement » : Il est proposé d'augmenter les crédits en recettes sur l'article 13111 d'un montant de 185.000 €.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'approuver la décision modificative n°1 ci-annexée avec une augmentation de crédits 0 € de la section d'exploitation et de + 415.000,00 € de la section d'investissement.

Transmission au Représentant de l'État N° 3893

Publication le 23/09/2025

Notification le

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le 23/09/2025

Identifiant de l'acte : 034-243400694-20250922-22757-BF-1-1

Auteur de l'acte : Jean-François SOTO, Président de la
Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO

Secrétaire de séance



Daniel JAUDON

RAPPORT		COMPÉTENCE	
Rapporteur :			
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2025			
DECISION MODIFICATIVE N°I			
Désignation		Dépenses	Recettes
SECTION D'EXPLOITATION			
042- 6811 « dotations aux amortissements »		+ 160.000,00 €	
67- 673 « charges exceptionnelles – titres annulés sur exercice antérieurs »		+ 25.000,00 €	
023 – opération d'ordre « virement à la section d'investissement »		-185.000,00 €	
TOTAUX		0 €	0 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
041 – 2315 « Opérations patrimoniales - immobilisations en cours – installations, matériels et outillage techniques »		+ 100.000,00 €	
45-4581 – opérations pour compte de tiers		+ 155.000,00 €	
2221020721 – chapitre opérations		+ 160.000,00 €	
45- 4582 – opérations pour compte de tiers			+155.000,00 €
041 - 2031 « Opérations patrimoniales – Frais d'études »			+ 100.000,00 €
13-13111 « Subvention d'investissement – Agence de l'eau »			+ 185.000,00 €
021- opération d'ordre « virement de la section fonctionnement »			- 185.000,00 €
040 – « amortissements des investissements »			+160.000,00 €
TOTAUX		415.000,00 €	415.000,00 €